



LA LETTRE DE VOTRE DÉPUTÉE

Marietta Karamanli

Députée de la Sarthe Cantons du MANS, de CHANGÉ, de SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE et communes du Pays Bilurien
Conseillère municipale et communautaire du MANS

N°20 - décembre 2022

Chère Madame, Cher Monsieur,

La fin d'année 2022 est l'occasion pour moi de faire un bref bilan des 6 premiers mois de la nouvelle assemblée élue fin juin.

Vous m'avez renouvelé votre confiance et je remercie celles et ceux que je n'ai pu encore rencontrer. Mes priorités d'aujourd'hui sont les engagements pris hier : améliorer le pouvoir d'achat et la justice fiscale, mieux vous protéger et préparer l'avenir.

Cette lettre ne donne à voir que quelques-uns des travaux menés. Il y a d'autres propositions, demandes, initiatives que vous pouvez retrouver sur mon site internet et les réseaux sociaux.

Joyeuses fêtes et bonne année 2023.

Bien cordialement à vous.

Marietta Karamanli, votre députée



Avec mon suppléant Yves-Marie Hervé, auprès des habitants de la circonscription.

« Marietta s'est engagée sur les sujets qui nous préoccupent, comme l'indispensable contribution des plus riches à la solidarité, la sécurité du quotidien. Elle poursuit son engagement en faveur de l'Europe. Sur le terrain, nous sommes à l'écoute des habitants et des élus pour les accompagner et répondre à leurs problématiques. »

Yves-Marie Hervé, Maire de Changé

DONNER PLUS DE POUVOIR D'ACHAT ET LUTTER CONTRE L'INJUSTICE FISCALE

Améliorer le pouvoir d'achat

Je me suis abstenue sur le projet de loi sur le pouvoir d'achat (en juillet 2022) le gouvernement ayant refusé à la fois l'augmentation du SMIC à un niveau suffisant, la revalorisation au niveau de l'inflation des prestations sociales, et celle de l'APL; j'ai soutenu l'adoption de la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapée, cette mesure bénéficie à 270 000 personnes.

J'ai soutenu la proposition d'une taxe de **25% sur les très grands profits des entreprises pétrolières et gazières et la baisse durable du prix des carburants** par diminution des taxes applicables; toutes ces mesures ont malheureusement été refusées

par le gouvernement et la majorité des députés.

Pour une fiscalité plus juste

J'ai déposé une proposition de loi visant à taxer les « très très riches » en commençant à 20 millions avec des taux gradués allant jusqu'à 8 % sur le patrimoine au-delà de 10 milliards d'euros. Cette proposition pourrait être discutée au 1^{er} trimestre 2023.

« Je propose de taxer les "très très riches" pour réduire la dette et financer de nouveaux projets. »

D'après les estimations disponibles, les 370 plus grandes fortunes françaises ne payent quasiment pas d'impôt sur le revenu (taux effectif de 2% environ),

car elles touchent leurs revenus via des sociétés. Parallèlement, les classes moyennes payent un impôt sur le patrimoine, la taxe foncière. Les classes aisées payent l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Les ultra-riches, en revanche, ne payent aucun impôt sur le patrimoine, car leur fortune est quasiment exclusivement composée de titres financiers, qui ne sont soumis ni à la taxe foncière ni à l'IFI.

+ 25 milliards d'euros par an



« Un tel impôt rapporterait de l'ordre de 25 milliards d'euros par an, soit 1% de la richesse nationale. »

AMÉLIORER LES SERVICES AU PUBLIC

SANTÉ: 5 PROPOSITIONS POUR ASSURER L'ACCÈS DE TOUS AUX SOINS

Tous nous rencontrons des difficultés, en ville ou en milieu rural, en médecine générale ou de spécialiste, **pour voir un médecin, avoir un conseil de façon urgente, faire faire un acte.**

À l'occasion de la visite du ministre de la santé au Mans, je lui ai remis un courrier détaillant 5 propositions pour améliorer la situation :



La santé ? Un souci majeur pour beaucoup d'habitants (ici, sur le marché **DES SABLONS**).

1 Proposer une 4^e année de formation aux étudiants de médecine, pour les accompagner dans leur installation, sur la base du volontariat, et une rémunération fondée sur leur exercice (proposition plus juste et effective que celle du gouvernement);



2 Prendre en compte immédiatement les délais d'attente pour considérer une zone comme sous dense et agir ;

3 Cibler les aides à l'installation en faveur des jeunes médecins et chirurgiens-dentistes (y compris la baisse des charges sociales);



4 Financer des postes d'infirmières de pratique avancée dans les secteurs des urgences, de la psychiatrie, des maladies chroniques;

5 Améliorer l'attractivité des métiers et carrières des soignants en établissements en proposant par la formation continue d'approfondir leurs compétences ou de changer de métier.

ÉDUCATION: FAIRE RÉUSSIR LES ÉLÈVES ET LES ÉTUDIANTS**Maintenir une école de proximité et de qualité**

Je suis intervenue auprès du directeur des services de l'éducation nationale à propos de la situation de l'école primaire de **TORCÉ EN VALLÉE** (fermeture d'une classe qui a été par la suite annulée), celle de **BOULOIRE** (accompagnement des enfants pour leur réussite), de celle de **L'ÉCOLE MAU-BOUSSIN** au Mans (pour le remplacement d'enseignants).

Mieux accueillir les enfants handicapés ou ayant des difficultés

Au plan national, j'ai saisi le ministre de l'Éducation sur les dispositifs pour mieux accueillir les enfants ayant des difficultés ou des handicaps, pour

identifier les besoins, programmer les financements, former les personnels, créer des unités dédiées.

Soutenir les étudiants, les enseignants et la recherche

Depuis 2016, plus de **300 000 étudiants supplémentaires** ont rejoint les universités françaises ce qui aurait correspondu à la création de 10 universités de taille moyenne.

« Face à cela, pas de nouvelle université mais au contraire 1000 postes d'enseignants-chercheurs perdus. »

C'est 4 milliards d'euros qui seraient nécessaires pour que le budget soit

simplement au niveau de celui de 2016 (sans compter l'inflation). Pour moi, les universités doivent accueillir tous les bacheliers qui souhaitent poursuivre leurs études. Une priorité doit être donnée à la recherche notamment en matière de climat et d'énergie. J'ai écrit à la ministre pour défendre ces priorités...



À l'inauguration de la cantine scolaire à **NUILLÉ LE JALAIS**.

ÉCOLOGIE

RÉUSSIR ENSEMBLE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nous protéger des catastrophes climatiques



J'ai sollicité le ministre de la transition écologique sur **les risques d'inondations, qui seront plus fréquentes et plus coûteuses à l'avenir**. J'ai proposé qu'on identifie les effets des constructions nouvelles sur l'imperméabilisation des sols en ville et dans les zones proches, qu'on programme les travaux à faire sur les réseaux d'écoulement des eaux et qu'on améliore la gestion des eaux de pluie, parfois trop abondantes et parfois manquantes. **Je demande que des programmes de recherches scientifiques soient lancés et des cartographies par régions soient faites.**

Les crédits doivent aller en priorité aux bassins en fonction des risques et des travaux à mener. Je propose enfin un grand débat public sur les solutions à établir collectivement.

Lutter contre le bruit, une nuisance majeure

J'ai appelé l'attention du gouvernement sur les nuisances sonores ; **au moins un européen sur cinq est exposé à des niveaux sonores considérés comme dangereux pour sa santé**. Bruits de la circulation des trains, des avions, des automobiles, des industries sont en cause. Je propose que des actions correctrices puissent être établies à la demande d'une commune ou d'un ensemble



Vice-présidente du club des parlementaires pour la promotion du vélo, avec mon collègue, le président.

de citoyens touchés par une installation alors que cela est actuellement réservé au cas des très grandes infrastructures (type grands aéroports).

Rendre plus accessible le vélo et faciliter les mobilités douces

À l'occasion du débat du budget 2023, **j'ai soutenu plusieurs amendements en faveur du vélo** : aides à l'achat de vélos d'occasion ; élargissement des personnes bénéficiant du bonus «vélo» venant diminuer le prix à payer.

SÉCURITÉ ET JUSTICE

PROTÉGER NOS CONCITOYENS

L'insécurité est un sujet préoccupant

Avec le soutien d'habitants et de commerçants de plusieurs quartiers du Mans, notamment les quartiers sud, j'ai rencontré le Préfet. J'ai demandé à l'État des moyens spécialisés pour démanteler les bandes et dissuader les consommateurs de tous les quartiers.

« Il faut réactiver la présence humaine de proximité : gardiens d'immeubles, équipes de nettoyage, police du quotidien... »

Je plaide aussi **pour un réel encadrement des plus jeunes tentés par l'argent des trafics**.

Les habitants et leurs associations doivent être mieux associés car ils peuvent alerter sur ce qui ne marche pas et proposer des solutions pratiques. Pourraient être mise en œuvre

des dispositifs simples existant ailleurs, par exemple, en photographiant un code à partir de leur mobile, les habitants pourraient alerter sur incident (un ascenseur qui ne fonctionne plus), demander de l'aide pour une personne en difficulté... La demande ferait alors l'objet d'un traitement rapide ; **il ne faut pas laisser les gens sans réponse**. Je continuerai ainsi à plaider pour plus d'attention, des actions et un calendrier de mise en œuvre.

Au plan national, si un projet de loi prévoit le possible recrutement de 15000 agents de police et gendarmes sur cinq ans, seule la loi de finances votée chaque année créera les postes nécessaires. Je serai vigilante et vérifierai que les postes correspondent à la fois aux besoins sur les territoires et aux qualifications nécessaires.

Plus de moyens pour la justice

À l'Assemblée nationale, j'ai demandé au ministre de la Justice



À l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement.

des moyens exceptionnels pour le tribunal judiciaire du Mans.

« Le délai d'audience en matière d'affaires familiales est de 12 à 15 mois. »

Des familles sont confrontées à des difficultés pour divorcer ou obtenir la garde d'enfants. Il faut certes se préoccuper de la violence, mais aussi **se prémunir d'aggraver des situations ordinaires**. J'ai proposé que des moyens exceptionnels soient affectés.

EUROPE

TRAVAILLER AUX DÉFIS DE DEMAIN

En tant que députée, je représente notre pays dans plusieurs institutions parlementaires internationales.

Garantir la démocratie en temps de crise

Je viens de présenter un rapport sur la démocratie en temps de pandémie adopté à l'unanimité par la commission des affaires politiques de l'Assemblée Parlementaire du Conseil d'Europe (regroupant 47 États). J'y propose de **garantir l'autonomie des collectivités locales, de préserver l'action des associations, d'élargir les modalités de vote des citoyens** (par correspondance ou par internet).

Préserver l'indépendance de l'Europe et de ses États

J'ai demandé dans le cadre de la coordination des commissions des affaires européennes des parlements nationaux que l'Union européenne investisse dans les voies ferroviaires et les ports. Ceci **afin d'assurer son indépendance économique**, de permettre aux denrées alimentaires et à l'énergie notamment de ne pas dépendre de voies fluviales ou maritimes sous le contrôle d'États tiers ayant des intérêts divergents avec l'Europe.

À VOS CÔTÉS

*auprès des entreprises,
des professionnels,
des associations et lors
de manifestations*

📍 **CHALLES** Lors des commémorations du 11 novembre dernier.



📍 **SILLÉ LE PHILIPPE** Cérémonie d'inauguration du centre bourg suite aux aménagements.



📍 **TORCÉ EN VALLÉE**
Aux courses de vélos.



📍 **BREIL SUR MÉRIZE**
Pour l'inauguration de l'agence France Services.



📍 **RUAUDIN** À la rencontre des associations de la ville.



📍 **SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE**
Au comice agricole du canton, en septembre 2022.



**Suivez mon activité
sur les réseaux sociaux
et sur mon site internet...
Pour me contacter:**

02 43 86 91 91
39, rue Evrad, 72100 Le Mans
contact@mariettakaramanli.fr
www.mariettakaramanli.fr

🐦 @MKaramanli72
📘 @MariettaKaramanli
📷 marietta.karamanli



ÉCHANGEONS NOS VŒUX !

Samedi **21 janvier** 2023,
15 h 30 / Salle Jean Moulin

📍 **LE MANS**

Samedi **4 février** 2023,
15 h 30 / Salle polyvalente

📍 **SOULITRÉ**

Inscription obligatoire. Port du masque optionnel mais bienvenu.